



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU COMITE DEPARTEMENTAL FFGOLF 64- 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental a été convoquée par courriel
Pour une séance le 11 Février 2023 au Golf de Chiberta « Salle Simpsons »

Dix Associations, à jour de leurs cotisations, ont été convoquées représentants 144 voix.

Artiguelouve :	14	Alain Vintras représenté par Mme Cornier.
Biarritz le phare :	23	Philippe GASNE.
Chantaco :	19	Anne Camitz.
Chiberta :	33	Frédéric Laborde représenté par Mme Senly.
Idron :	7	Caroline Blandin représenté par Philippe Renove.
La Nivelles :	20	Bernard Grelet représenté par J.Pierre Nepper.
PGC 1856 :	19	John Aflika.
Salies de Béarn :	9	Dominique Tixier.
Total :	144	voix présentes ou représentées.

Makila 15 Jean Michel Aguirre (absent excusé)

Membres du Comité.

Présents :

Auger Marie Louise, Basset Roro, Cornier Martine, Senly Maïté, Sinnaeve Yvette
Bernard Lernout, Franck Mari et Jean Marc Lecuona .

Excusé : Mr Laurent Denot.

Absent : Mr Benoit Caplanne.

Mme Senly ouvre la séance à 10 h 00 et présente l'ordre du jour de notre Assemblée.

- Approbation :
- PV de l'Assemblée Générale du Samedi 12 mars 2022, Salle Bordegain à Ciboure.
- Approbation du Rapport Moral 2022.
- Approbation de l'exercice financier 2022.
- Approbation du Budget Prévisionnel 2023.
- Approbation du montant de la Cotisation 2023.
- Approbation des cooptations de Franck Mari et Laurent Denot votées par le bureau, en cours d'année.
- Questions diverses

I. **Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 12 Mars 2022 (annexe 1)**

Adopté à l'unanimité avec 144 voix.

II. **Approbation du Rapport Moral 2022(annexe2)**

Lecture par Maïté Senly

Adopté à l'unanimité avec 144 voix.

Dans son rapport moral, La Présidente présente le compte rendu sportif et les actions du CD 64- (en annexe sur « Power point » joint)

• **Bilan Sportif 2022 :**

Lecture par la présidente de la commission sportive Martine Cornier annexe 3.

• **Golf Scolaire 2022 :**

Lecture par la responsable du golf Scolaire Yvette Sinnaeve (annexe 4).

Avant la prise de parole de Mme Sinnaeve, la présidente remercie Yvette pour ses actions et son travail pour le golf scolaire. Yvette a eu des contacts précieux au sein de l'éducation nationale, elle a donné une crédibilité aux actions du CD 64 et a mis en place pendant 8 ans de nombreuses journées de golf sur les différents golfs du 64. Même si les retombées, c'est-à-dire de ne pas pouvoir comptabiliser les nouveaux licenciés, il n'en demeure pas moins que le travail effectué par Yvette est fait sérieusement et qu'il n'y a pas de doute sur toutes ses actions menées et qu'elles porteront leurs fruits dans le futur.

Pour l'instant les évidences sont là puisque des enseignants ont été formés par la ligue et le Comité, pour faire du golf à l'école . A noter toutefois que près de 2000 enfants ont eu cette initiation.

Mr Denot Laurent du golf de Idron prend la suite de Mme Sinnaeve qui lui propose de rester à ses côtés jusqu'à la fin de son mandat au sein du Comité début 2024.

III. **Approbation de l'exercice financier 2022.**

Martine Cornier Trésorière présente les comptes.

Approbation de l'exercice financier de 2022.

Adopté à l'unanimité avec 144 voix.

IV. **Le Budget prévisionnel pour 2023** s'élève à 23 110 €

Sans la certitude d'obtenir à nouveau le partenariat avec le Crédit Agricole, la présente propose de ne pas intégrer la somme obtenue en 2022 dans le prévisionnel. Le Trésorier l'avait proposé.

Certains membres de l'Assemblée raisonnent différemment et proposent que 4000 € supplémentaires soient intégrer dans le budget prévisionnel.

Les arguments des présidents De Soultrait ,Camitz, Teixier sont les suivants :

« Dans le cas où il n'y aurait pas d'aide du Crédit Agricole le Comité départemental pourra utiliser les réserves pour absorber le déficit éventuel. »

Après discussion et prise en compte de ces remarques le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité pour un montant de 28 910 €

Adopté à l'unanimité avec 144 voix

V. **Approbation du montant de la cotisation 2023**

Le montant de la cotisation est plafonné à 25 € par voix élective.

Adopté à l'unanimité avec 144 voix

Si pas de formation ASBC ne pourrait-on faire avec le CD 64 une charte et une formation « suiveur » nécessaire dans les clubs ? A suivre.

Calendrier des compétitions du CD 64 :

Les demandes faites aux clubs, par le CD : le CD s'adapte à leur disponibilité.

Faire en sorte que les dates obtenues ne se télescopent pas avec le calendrier des grands prix jeunes de la ligue.

Décision de faire une ébauche du calendrier 23/2024 en amont : une réunion, en « présentiel » sera mise en place dès le début septembre.

Questions diverses

Une question Dominique TEXIER

Comment se font les inscriptions aux QRJ ?

Mme Cornier : Cela passe par la ligue.

Calendrier de la ligue.

Informations données par Martine Cornier sur les dernières compétitions de l'Ubald Bocquet :

Les finales seront disputées le 18/02/23 à Mont de Marsan.

1ère division Chiberta contre Biarritz.

2^{ème} division La Nivelles contre Biarritz 2.

3^{ème} division PGC 2 contre Pau Artiguelouve 2.

Sur le site : [Comité Départemental de Golf des Pyrénées Atlantiques \(ffgolf64.org\)](http://ffgolf64.org)
sous l'égide de Marie Louise Auger :

Les mises en ligne :

- Calendrier
- Départs, résultats photos des compétitions.
- Règlements des compétitions.

En fin de séance, Maïté Senly confirme sa disponibilité et que dans l'intérêt de tous elle répondra au mieux des besoins de chacun.



Maïté Senly
Présidente



Marie Louise Auger
Secrétaire